**REPUBLIQUE DU NIGER**

**CABINET DU PREMIER MINISTRE**

**SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (SP-CNRA)**



**APPEL A PROPOSITION DE PROJET DE RECHERCHE ADAPTATIVE (RECHERCHE-DEVELOPPEMENT) POUR L’AMELIORATION DE LA PRODUCTION DU SESAME AU NIGER**

*Août 2017*

1. **CONTEXTE**

Conformément à sa stratégie nationale d’amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour un développement durable( I3N), le Niger s’est engagé avec la Banque Mondiale, dans un programme de 10 ans initié par la CEDEAO et intitulé Programme de productivité de l'agriculture en Afrique de l'Ouest (PPAAO) pour soutenir la coopération régionale en matière d’Agriculture en Afrique. L’approche de ce programme repose entre autres sur l’établissement de liens étroits entre la recherche, la vulgarisation, les producteurs et les opérateurs privés. Le projet parent (WAAPP-1C) vient de voir sa première phase arriver à terme le 31 mars 2017. 2017.

Les indicateurs des ODP et les composantes d'origine La performance du projet ayant été jugée satisfaisante le Gouvernement du Niger a demandé et obtenu un financement additionnel (FA) de 15 millions US$ pour consolider les résultats atteints, mettre à l’échelle des technologies et introduire de nouvelles activités pour le passage de sa mise en œuvre jusqu'au démarrage de la phase 2, attendue pour 2019. Il s’agira aussi de conduire des activités complémentaires, qui seront mises en œuvre par le FA proposé. Ainsi dans la composante 3, il est prévu d'élargir et de diversifier les activités de R&D sur une base commissionnée et non compétitive comme ce fut pour la première phase Cette recherche qui sera adaptative concerne les cultures clés suivantes : moringa, pomme de terre, niébé, oignons. Le SP/CNRA est chargé de la mise en œuvre de cette activité. il s’agit donc d’identifier des équipes qui présentent un avantage comparatif pour y conduire des recherches. dans l’une une ces spéculations.

**II. JUSTIFICATIONS**

**II.1. Importance du sésame au Niger**

Selon un rapport du Centre pour le commerce international, le Niger occupe la 9éme au plan mondial parmi les 15 premiers pays producteurs de graines d sésame. Il occupe la deuxième place après le Nigéria sein parmi le pays e la CEDEAO. Entre 207 et 2012, la production a littéralement doublé passant de 21500 tonnes à plus e 55000 tonnes, avec des pics de 75000 tonnes en 2009 et 85 000 tonnes en 2010.

Les grands bassins d productions sont Maradi et Zinder avec 40% de la production nationale chacun. La région de Tillabéry vient en 4ème position avec 1% de cette production nationale.

Une autre importance de cette culture tient au fait qu’elle se pratique en tant que culture de diversification pour pallier les faibles productions céréalières dans les conditions pluviométriques défavorables ; elle se pratique également pour faire face aux pressions foncières. En somme c’est une culture de rente qui permet de sécuriser les paysans. S’il est désormais de plus en plus pratiqué par les hommes, les femmes sont fortement impliquées notamment au niveau de la transformation pour la production d’huile.

On assiste au Niger comme dans d’autres pays d’Afrique de l’ouest à une augmentation des superficies de la culture de sésame en raison des opportunités d’exportation qu’il offre. Une grande partie de la production dans la zone de Maradi et Zinder va grossir la production du Nigéria. Des exportations vers l’Asie et le Moyen-Orient sont signalées.

Outre la graine le sésame permet de produire une huile qualifiée de luxe en raison de sa cherté elle-même due à ses multiples intérêts culinaires, diététiques, cosmétiques et pharmaceutiques

En définitive la pratique la culture du sésame, présente les atouts et opportunités suivants au Niger :

* Pratique ancienne en tant que culture de diversification
* C’est une production peu exigeante en eau et donc adaptée au milieu agro écologique du pays
* Elle est moins exigeante en intrants que d’autres cultures de rente comme le coton et donc demande moins de dépenses au paysan
* La main d’œuvre est disponible
* C’est une bonne source de revenus pour le paysan et les autres acteurs de la filière
* Il y a une demande internationale sans cesse croissante

Cependant, malgré l’engouement nouveau pour cette culture qui se traduit par une augmentation des superficies cultivées et l’augmentation évidente de la production, certaines faiblesses réduisent et même freinent l’expression du potentiel notamment à l’exportation.

**II.2. Contraintes**

Au niveau de la production on peut citer :

* La mauvaise qualité des semences provenant généralement de l’exploitation du paysan ;
* L’utilisation de variétés non adaptées aux différentes zones ;
* L’inorganisation interprofessionnelle de la filière ;
* La non maîtrise de techniques de production par les services d’encadrement et les producteurs ;
* La pression parasitaire ;
* La non maîtrise des techniques post-récoltes.

Au niveau de la transformation également la qualité et les variétés des semences ont une influence. Il faut ajouter à cela la non disponibilité des équipements performants pour l’extraction d’huile et la fabrication de produits comestibles comme les biscuits.

**III. OBJECTIFS**

Il s’agit globalement d’accroître la compétitivité du sésame nigérien sur le marché international.
Plus spécifiquement il s’agit d’améliorer sa productivité et sa qualité pour répondre à la demande internationale en graines comestibles et en gaines riches en huile de qualité.

**IV. RESULTATS ATTENDUS**

* Des variétés répondant aux exigences du marché international sont identifiées, adaptées aux conditions nationales et diffusées ;
* Les producteurs organisés notamment les femmes et les jeunes maîtrisent les techniques culturales ;
* Des équipements adaptés à la production locale d’huile sont mis au point

**V. FINANCEMENT**

Le budget pouvant être pris en charge par le PPAAO est plafonné à hauteur de : 30 millions FCFA Lorsque le montant requis dépasse ce plafond, les porteurs du projet doivent indiquer les autres sources de financement en précisant les montants pris en charge par chacune.

**VI. CONDITION DE DEPOTS DES PROPOSITIONS**

Les dossiers complets de soumission en version électronique et en version hard (papier relié) (en format Word 97-2003 ou Word 2007 sous Windows, caractère Arial, police 14) devront parvenir au Secrétariat Permanent du CNRA (**Sis à INRAN DECOR Château 1**) plus tard le 20 décembre 2017 à 16 heures, la date d’enregistrement au Secrétariat du CNRA faisant foi.

Le dossier complet de soumission doit être transmis ou déposé au SP-CNRA par le responsable de la structure de tutelle du Coordonnateur de l’équipe du projet.

**VII. CRITERES DE RECEVABILITE DU PROJET**

- Le respect du canevas de présentation du projet (annexe 1) et du délai de transmission du dossier au SP/CNRA ;

- Un partenariat est établi avec d’autres structures de recherche, de conseil agricole ou des organisations paysannes dans la mise en œuvre des activités prévues;

- La durée du projet ne doit pas excéder deux (2) ans

- Le dossier de projet doit être soumis en version électronique et en version hard (papier relié) (en format Word, caractère Arial, police 14).

**ANNEXE 1 : CANEVAS DE PRESENTATION DE LA PROPOSITION DU PROJET**

**VI.1.** informations générales sur le projet (1 page)

V1.1.1 Titre du projet

VI.1.2. Résumé du projet

VI.1.3 Equipe du projet

VI.1.4. Type de ou des technologies à valoriser

VI.1.5. Provenance de ou des technologies (structure, lieu)

VI.1.6 Aire géographique de diffusion proposée (région, département, communes et sites concernés par le projet)

VI.1.7. Population totale concernée.

**VI.2. CONTEXTE ET Justification (2 pages)**

**VI.2.1. Contexte**

Caractériser l’environnement physique, technique, humain et économique dans lequel la ou les activités seront menées ; Insister sur les facteurs susceptibles de les favoriser ou de les freiner. Passer en revue en soulignant leurs forces et faiblesses dans les Programmes/Actions de développement menés ou en cours dans la zone.

**VI.2.2. Origine de la demande de recherche**

Décrire le processus d’identification et de formulation de la demande de recherche/développement ; préciser le niveau d’implication des utilisateurs (Organisations de Producteurs, du secteur privé).

**VI.2.3. Problématique**

Poser la problématique du Développement et de la diffusion de la technologie ; rappeler l’ampleur du problème : étendue géographique, populations concernées, importance économique. En rapport avec les contraintes énumérées ci-dessus, mettre l’accent sur le problème que cette proposition va permettre de régler.

**VI.3. Etat Des Connaissances (1 Page)**

# Faire l’état de la connaissance sur la problématique de diffusion des innovations ; présenter les travaux sur la diffusion menée ou en cours dans le domaine ; décrire de façon détaillée les innovations à diffuser et leur stade de finalisation.

**VI.4. Objectifs vises PAR LE PROJET**

Les objectifs global et spécifiques visés par le projet doivent être clairement énoncés.

**VI... Résultats attendus (maximum 1 page)**

En cohérence avec les objectifs spécifiques décrire de manière claire et précise les résultats attendus du projet c’est-à-dire la situation à atteindre au terme du projet.

**VI.6.. Bénéficiaires (1 page)**

(Identifier et caractériser les bénéficiaires réels et potentiels du projet ; *Dire comment ils peuvent bénéficier de ces résultats*. Il faut clairement préciser leur répartition par sexe.

**VI.7. Description des activités du projet (1 page par activite)**

Identifier et décrire les activités qui peuvent être classées en quatre types : (i) activités opérationnelles, (ii) les activités de communication, (iii) les activités de renforcement de capacité, et (iv) les activités destinées à assoir un environnement propice et incitatif.

**VI.8. METHODOLOGIE ()**

 Donner de manière précise les démarches, méthodologies, approches scientifiques et les instruments utilisés pour la réalisation des travaux envisagés. Indiquer les dispositifs expérimentaux prévus, si nécessaire, et les méthodes d’analyse statistique.

**VI.9.** **SUIVI**

Il s’agit de décrire comment sera assuré le suivi des activités du projet pendant sa réalisation (les moyens déployés, les responsables, les méthodes de collecte et d’analyse des données, la périodicité, rapport, etc.). Un certain nombre d’indicateurs de résultats, doivent être identifiés pour permettre de mesurer le niveau d’atteinte de ces résultats. Ceux-ci doivent être SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis).

**VI.10 EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

Résumer les impacts environnementaux et sociaux majeurs positifs et négatifs ; Résumer les mesures de mitigations environnementales et sociales prévues (sous forme de recherche additionnelle ou de façon inclusive dans le projet de recherche), les besoins en renforcement des capacités, les responsabilités institutionnelles et les coûts y afférents (Voir annexe1).

**VI.11. Articulation et cohérence avec les priorités NATIONALES**

(Indiquer en quoi le projet (1) s’inscrit dans les documents d’orientations stratégiques et dans le cadre des priorités nationales, (2) contribue au renforcement des capacités et des compétences en matière de recherche collaborative et à la création d’un noyau d’expertise national sur le développement et la diffusion de technologies

**VI. 12.Informations sur les partenaires et les Beneficiaires**

**(2 pages par partenaire/beneficiaire)**

# Pour chaque structure impliquée dans le projet, préciser les missions, activités, moyens, mode de fonctionnement, points forts et points faibles.

**VI.13. Stratégies de mise en œuvre (2 pages)**

# (Préciser la répartition des tâches entre les différents partenaires et les travaux en collaboration avec les utilisateurs (qui fait quoi ? où et comment ?).

# VI.14. Planning des activités (1 page)

*(Etablir le chronogramme de toutes les activités du projet****.***

**VI.15. Cadre logique DU PROJET (2 pages)**

| **Objectifs**  | **Résultats (R)** | **Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)** | **Moyens de vérification** | **Conditions favorables ou défavorables /Risques** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif global  |  |  |  |  |
| OS1 | R1.1R1.2… |  |  |  |
| OS2 | R2.1R2.2… |  |  |  |
| OS3 | R3.1R3.2.. |  |  |  |
| .. |  |  |  |  |

**VI.16.. Composition de l’équipe de recherche-developpement (1 page)**

(Donner la liste des personnes impliquées dans l’exécution du projet et joindre les CV)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prénom et nom** | **Institution** | **Discipline** | **Diplôme***(le plus élevé)* |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**VI.17. Budget**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des postes de dépense | **Répartition du budget** | **Total****(F CFA)** |
| I – INVESTISSEMENTS | Partenaire 1 | Partenaire 2 | Partenaire 3 |  |
| * Matériel et Outillage agricole
* Matériel Informatique
* Matériel de Laboratoire
* Mobilier et Matériel de Bureau
* Matériel de Transport (Motos, Vélos.)
* Immobilisations animales et Agricoles

 (animaux de trait,) |  |  |  |  |
| TOTAL DES INVESTISSEMENTS |  |  |  |  |
| II FONCTIONNEMENT |  |  |  |  |
| Achats et variations de stocks* Petit matériel de laboratoire ou agricole
* Produits chimiques
* Fournitures de bureau
* Carburant et lubrifiant
* Autres achats de fournitures et matériels
 |  |  |  |  |
| * Transport
* Frais de transport
 |  |  |  |  |
| Autres Services Extérieurs A : * Documentation et Information scientifique
* Frais d’études et Recherches
* Frais de séminaire, Atelier
* Publicité, Publications et relations publiques
* Frais d’entretien et de réparationprojetsé pour le fiancement de l'finacés. projets sont évalués par des Cabinets indépendants.
 |  |  |  |  |
| Autres Services Extérieurs B :* Frais bancaires
* Frais de mission
* Honoraire et prestations de Service
* Frais de Formation, Stage
* Autres frais divers
 |  |  |  |  |
| Frais de Personnel* Salaires
* Charges Salariales du personnel
 |  |  |  |  |
| TOTAL DU FONCTIONNEMENT |  |  |  |  |
| **Coûts indirects** (%) du budget alloué |  |  |  |  |
| **Contribution au fonds d’incitation des meilleures équipes de recherche** (1% du budget alloué) |  |  |  |  |
| **Contribution au fonds pour l’évaluation des projets de recherche** (5% du budget alloué) |  |  |  |  |
|  TOTAL |  |  |  |  |

**VI.18. Note explicative du budget (2 pages)**

(Expliquer et - justifier les différentes rubriques du budget, particulièrement celles les plus élevées)

**V.I.19. Contrepartie des differents participants (2 pages)**

Indiquer la contribution apportée, par chaque partenaire : personnel, locaux, parcelles expérimentales etc.

**VI.20 Réferences bibliographiques**

**ANNEXE 1 : IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX**

**1. L’environnement naturel et socioéconomique**

Le projet pourrait-il affecter négativement les sites suivants ?

* Aires protégées (parc, réserve, forêt classée, etc.) Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Forêts riveraines Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Zones humides (lacs, rivières, zones inondées par saison) Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Sites géologiques instables Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Paysage/esthétique Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Site historique, archéologique ou d’héritage culturel Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Perte de récoltes, arbres fruitiers, etc. Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_
* Compensation et ou acquisition des terres Oui\_\_\_\_\_\_Non\_\_\_\_\_\_

**2. Produits toxiques/contaminants (gestion et protection)**

* Le projet va-t-il utiliser des produits toxiques/contaminants en grandes quantités ? Oui\_\_\_\_Non\_\_\_\_
* En cas d’utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de gestion des résidus ? Oui\_\_\_\_Non\_\_\_\_
* En cas d’utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de protection ? Oui\_\_\_\_Non\_\_\_\_

**3. Déchets solides ou liquides**

Le projet va-t-il générer des déchets solides ou liquides? Oui\_\_\_\_ Non\_\_\_

Si“Oui”, le projet prévoit-il un plan de gestion (collecte et élimination) desdits déchets?

Oui\_\_\_\_ Non\_\_\_

**Partie A : Mesures environnementales d’atténuation**

Pour toutes les réponses « Oui », les PFE, en consultation avec les agences locales, en particulier celles qui sont chargées de l’environnement, devraient décrire brièvement les mesures prises à cet effet.

**Partie B : Classification du projet et travail environnemental**

* Projet sans impacts significatifs
* Projet nécessitant simplement l’intégration de simples mesures de mitigation

Etude complémentaire

**ANNEXE 2.CRITERES D’EVALUATION**

|  |
| --- |
|  |
| 1. Qualité scientifique et technique
 |
| 1. Pertinence par rapport à la demande des utilisateurs et aux priorités nationales.
 |
| 1. Applicabilité et taux d’adoption potentiel des résultats
 |
| 1. Niveau et qualité de prise en compte des aspects environnementaux et sociaux
* Pertinences des techniques /technologies proposées éprouvées, et pourvoyeuses d’emplois pour les femmes et les jeunes;
* Possibilité d’identifier et de catégoriser les effets négatifs du projet (pendant la phase de recherche et lors de la mise en œuvre)
* Possibilité d’éviter, d’atténuer et/ou corriger les effets négatifs (pendant la phase de recherche et lors de la mise en œuvre)
* Pertinence et durabilité des mesures d’atténuation ou de correction
 |
| 1. Degré d’implication des utilisateurs des résultats
 |
| 1. Renforcement des capacités humaines
 |
| 1. Qualité de l’équipe de recherche et des partenaires impliqués
 |
| 1. Contribution à la réalisation des priorités nationales
 |
| 1. Impacts sur le développement économique du pays
 |